

Architecte d'intérieur - designer

RNCP37269 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	233n
Formacode(s)	45015
Code(s) ROME	F1102
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	25/01/2023
Date d'échéance	25/01/2026

Certificateur(s)

AUTOGRAF · SIRET : 32520687800044

Partenaires habilités

21 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 21 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ACE EDUCATION	83102401300029	Former et organiser l'évaluation
ACE EDUCATION	83102401300086	Former et organiser l'évaluation
AFIP	43261313100049	Former et organiser l'évaluation
CIFEP	89371474100020	Former et organiser l'évaluation
EAF	52425048700021	Former et organiser l'évaluation
ECOLE D'ARTS APPLIQUES	79439110200058	Former et organiser l'évaluation
ESDAC HOLDING	85159215400047	Former et organiser l'évaluation
ESDAC HOLDING	85159215400062	Former et organiser l'évaluation
ESDAC HOLDING	85159215400070	Former et organiser l'évaluation
ESDAC HOLDING	85159215400088	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 21 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp37269-architecte-d-interieur-designer/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le métier d'architecte d'intérieur designer évolue en permanence, en réponse aux évolutions sociétales et aux réglementations l'impactant.

En effet, le métier doit s'adapter aux évolutions des modes de vie et prendre en compte les besoins et les contraintes auxquelles la société est confrontée. Une optimisation des espaces est donc nécessaire. D'autre part, avec l'avènement du télétravail, de nouveaux besoins émergent au sein des entreprises. Ces évolutions contribuent à l'intervention croissante des architectes d'intérieur designers qui doivent faire preuve de capacités de veille, d'analyse

des besoins et de conseil auprès des clients.

Par ailleurs, l'architecte d'intérieur designer doit intégrer des normes réglementaires dans sa pratique. Les normes d'accessibilité sont au cœur de la réglementation des bâtiments et ont acquis une place primordiale dans la conception des espaces d'intérieurs, autant pour les infrastructures publiques que pour les logements privés.

L'architecte d'intérieur-designer imagine et développe des lieux de vie, d'événements, d'espaces tertiaires au sein de bâtiments déjà existants dans une démarche éthique et déontologique spécifique à son métier. Il réalise l'aménagement des espaces intérieurs en sélectionnant et en aménageant les cloisons, le mobilier, l'éclairage, le sens de la circulation dans les bâtiments...

En amont, l'architecte designer d'intérieur analyse le projet souhaité par son client et identifie les contraintes du projet. Il représente le projet sous forme d'esquisses, de plans et d'images 3D et communique sa proposition au maître d'ouvrage. Il élabore ensuite les plans détaillés dans le respect des contraintes budgétaires, techniques et normes réglementaires afférentes au bâtiment. Une fois le projet validé par le maître d'ouvrage, l'architecte sélectionne les entreprises prestataires et bureaux d'études chargés de la réalisation matérielle du projet. Il planifie et coordonne les travaux confiés aux différents corps de métiers.

ACTIVITÉS VISÉES

Cadrage du projet d'architecture et design d'intérieur (appel d'offre public ou privé, commande directe)

Etude de la faisabilité du projet d'architecture et design d'intérieur, avec croquis et esquisses

Contractualisation avec le maître d'ouvrage

Définition d'un avant-projet sommaire

Calibrage du projet d'architecture et design d'intérieur

Conception du projet définitif d'architecture et design d'intérieur

Sélection des prestataires corps de métier et des bureaux d'études ingénierie, ou assistance à marchés de travaux

Direction des travaux d'architecture et design d'intérieur

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Conduire un entretien avec le maître d'ouvrage, en identifiant ses besoins, ses attentes et ses contraintes et en prenant en compte la réglementation liée à l'accessibilité et au développement durable, afin de poser les bases de la collaboration du projet d'architecture et design d'intérieur

Réaliser une visite du bâtiment et des espaces intérieurs, en effectuant des relevés de plans et des repérages photos et en utilisant les outils adaptés, afin d'évaluer l'état du bâtiment et les potentialités spatiales au regard du projet d'architecture et design d'intérieur

Organiser une consultation d'informations techniques, réglementaires, administratives, culturelles, sociologiques, économiques afférentes au projet et en prenant en compte les contraintes liées à l'accessibilité et au développement durable, afin d'intégrer ces contraintes dans le projet

Rédiger une étude de faisabilité, en vérifiant les attentes et besoins du maître d'ouvrage au regard des contraintes techniques, financières, environnementales et réglementaires, afin de valider le projet d'architecture et design d'intérieur

Rédiger un contrat avec le maître d'ouvrage, en définissant un coût provisionnel du projet d'architecture intérieure et en respectant les données juridiques de la propriété intellectuelle, afin de définir les orientations du projet

Mettre en œuvre une veille sur les projets similaires au projet d'architecture et design d'intérieur, en s'appuyant sur son réseau professionnel et sur ses recherches documentaires, afin d'identifier un « parti pris »

Elaborer l'avant-projet sommaire (APS), en identifiant et en définissant les caractéristiques composantes du projet (techniques constructives et ambiances, couleurs, matériaux, éclairage...), afin de permettre au client de visualiser l'approche créative

Formaliser la démarche conceptuelle et créative du projet d'architecture et design d'intérieur en utilisant différents contenus (maquettes, croquis, images de références, schémas explicatifs, plans et coupes de principe...), afin de l'argumenter auprès du maître d'ouvrage et d'obtenir sa validation

Réaliser une consultation des bureaux d'études et autres prestataires, en réalisant des premières estimations de coûts au regard du projet, afin de disposer d'une première enveloppe budgétaire du projet d'architecture et design d'intérieur

Organiser une veille réglementaire, en s'appuyant sur différents outils et sources réglementaires en lien avec la sécurité, l'accessibilité et l'environnement, afin de proposer un projet d'architecture et design d'intérieur en conformité avec les réglementations

Modéliser le projet, en réalisant des plans, coupes, élévations aux échelles adéquates, sous forme de visuels 3D et maquettes volume et à l'aide d'outils et de logiciels de conception assistée par ordinateur, afin de disposer des

supports nécessaires à la construction du projet d'architecture et design d'intérieur

Définir l'ensemble des caractéristiques du projet d'aménagement intérieur (matériaux, coloris, mobilier, éclairage...), en tenant compte des normes environnementales et d'accessibilité, afin de disposer de l'ensemble des composantes nécessaires à la réalisation du projet d'architecture et design d'intérieur

Présenter le projet final d'architecture et design d'intérieur au maître d'ouvrage, comprenant des plans, coupes, élévations, des visuels 3D et une maquette volume générale, en utilisant un argumentaire convaincant, afin d'obtenir sa validation nécessaire au lancement des travaux

Réaliser les pièces graphiques du projet et un descriptif détaillé de tous les travaux à réaliser par les entreprises prestataires, en structurant chacun des éléments par lot et corps de métier, afin d'élaborer le dossier d'appel d'offres du projet d'architecture et design d'intérieur (CCAP et CCTP)

Conseiller le maître d'ouvrage dans le choix des entreprises, en vérifiant les critères techniques, humains et financiers de l'entreprise au regard du projet, afin de sélectionner les corps de métiers nécessaires au projet d'architecture et design d'intérieur

Elaborer le planning contractuel des travaux du chantier d'architecture intérieure, en phasant les interventions des différents corps de métiers, afin d'assurer la livraison du projet dans les temps et le budget impartis

Mettre en place un système de supervision du chantier, en fixant des objectifs communs et individuels aux équipes et des réunions intermédiaires, afin d'organiser la réalisation des travaux d'architecture et design d'intérieur

Piloter des équipes pluridisciplinaires sur le chantier d'architecture et design d'intérieur, à partir du planning, des documents fournis aux entreprises et des objectifs fixés, afin de superviser bon avancement des travaux entre les différents corps de métier

Procéder à la réception du chantier d'architecture et design d'intérieur en rédigeant un procès-verbal de réception des travaux afin de garantir au maître d'ouvrage une livraison du projet conforme au cahier des charges

Blocs de compétences

RNCP37269BC01 — ANALYSER LA FAISABILITE D'UN PROJET D'ARCHITECTURE ET DESIGN D'INTERIEUR

LISTE DE COMPÉTENCES

Conduire un entretien avec le maître d'ouvrage, en identifiant ses besoins, ses attentes et ses contraintes et en prenant en compte la réglementation liée à l'accessibilité et au développement durable, afin de poser les bases de la collaboration du projet d'architecture et design d'intérieur

Réaliser une visite du bâtiment et des espaces intérieurs, en effectuant des relevés de plans et des repérages photos et en utilisant les outils adaptés, afin d'évaluer l'état du bâtiment et les potentialités spatiales au regard du projet d'architecture et design d'intérieur

Organiser une consultation d'informations techniques, réglementaires, administratives, culturelles, sociologiques, économiques afférentes au projet et en prenant en compte les contraintes liées à l'accessibilité et au développement durable, afin d'intégrer ces contraintes dans le projet

Rédiger une étude de faisabilité, en vérifiant les attentes et besoins du maître d'ouvrage au regard des contraintes techniques, financières, environnementales et réglementaires, afin de valider le projet d'architecture et design d'intérieur

Rédiger un contrat avec le maître d'ouvrage, en définissant un coût provisionnel du projet d'architecture intérieure et en respectant les données juridiques de la propriété intellectuelle, afin de définir les orientations du projet

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle

Etudes de cas

RNCP37269BC02 — CONCEVOIR UN PROJET D'ARCHITECTURE ET DESIGN D'INTERIEUR

LISTE DE COMPÉTENCES

Mettre en œuvre une veille sur les projets similaires au projet d'architecture et design d'intérieur, en s'appuyant sur son réseau professionnel et sur ses recherches documentaires, afin d'identifier un « parti pris »

Elaborer l'avant-projet sommaire (APS), en identifiant et en définissant les caractéristiques composantes du projet (techniques constructives et ambiances, couleurs, matériaux, éclairage...), afin de permettre au client de visualiser l'approche créative

Formaliser la démarche conceptuelle et créative du projet d'architecture et design d'intérieur en utilisant différents

contenus (maquettes, croquis, images de références, schémas explicatifs, plans et coupes de principe...), afin de l'argumenter auprès du maître d'ouvrage et d'obtenir sa validation

Réaliser une consultation des bureaux d'études et autres prestataires, en réalisant des premières estimations de coûts au regard du projet, afin de disposer d'une première enveloppe budgétaire du projet d'architecture et design d'intérieur

Organiser une veille réglementaire, en s'appuyant sur différents outils et sources réglementaires en lien avec la sécurité, l'accessibilité et l'environnement, afin de proposer un projet d'architecture et design d'intérieur en conformité avec les réglementations

Modéliser le projet, en réalisant des plans, coupes, élévations aux échelles adéquates, sous forme de visuels 3D et maquettes volume et à l'aide d'outils et de logiciels de conception assistée par ordinateur, afin de disposer des supports nécessaires à la construction du projet d'architecture et design d'intérieur

Définir l'ensemble des caractéristiques du projet d'aménagement intérieur (matériaux, coloris, mobilier, éclairage...), en tenant compte des normes environnementales et d'accessibilité, afin de disposer de l'ensemble des composantes nécessaires à la réalisation du projet d'architecture et design d'intérieur

Présenter le projet final d'architecture et design d'intérieur au maître d'ouvrage, comprenant des plans, coupes, élévations, des visuels 3D et une maquette volume générale, en utilisant un argumentaire convaincant, afin d'obtenir sa validation nécessaire au lancement des travaux

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle

RNCP37269BC03 — PILOTER LES TRAVAUX D'EXECUTION D'ARCHITECTURE ET DESIGN D'INTERIEUR

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser les pièces graphiques du projet et un descriptif détaillé de tous les travaux à réaliser par les entreprises prestataires, en structurant chacun des éléments par lot et corps de métier, afin d'élaborer le dossier d'appel d'offres du projet d'architecture et design d'intérieur (CCAP et CCTP)

Conseiller le maître d'ouvrage dans le choix des entreprises, en vérifiant les critères techniques, humains et financiers de l'entreprise au regard du projet, afin de sélectionner les corps de métiers nécessaires au projet d'architecture et design d'intérieur

Elaborer le planning contractuel des travaux du chantier d'architecture intérieure, en phasant les interventions des différents corps de métiers, afin d'assurer la livraison du projet dans les temps et le budget impartis

Mettre en place un système de supervision du chantier, en fixant des objectifs communs et individuels aux équipes et des réunions intermédiaires, afin d'organiser la réalisation des travaux d'architecture et design d'intérieur

Piloter des équipes pluridisciplinaires sur le chantier d'architecture et design d'intérieur, à partir du planning, des documents fournis aux entreprises et des objectifs fixés, afin de superviser bon avancement des travaux entre les différents corps de métier

Procéder à la réception du chantier d'architecture et design d'intérieur en rédigeant un procès-verbal de réception des travaux afin de garantir au maître d'ouvrage une livraison du projet conforme au cahier des charges

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etudes de cas

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'architecte d'intérieur-designer exerce son activité dans des structures de tailles variées. Il intervient dans différents secteurs : habitat, commerce,

domaine du luxe,

événements, domaine de la santé, musées et lieux de culture, hôtellerie, restauration, bureaux, espaces urbains, lieux de formation et d'enseignement, lieux de loisirs, banques, services publics...

Il évolue dans différents types de structures :

agence d'architecture ou d'architecture d'intérieur ; agence de design ; d'évènementiel ou de scénographie d'expositions ; bureau d'études ; agence immobilière ; organisme exerçant pour le compte de collectivités locales ou de l'État.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Architecte d'intérieur ; Architecte d'Intérieur-Designer ; Scénographe ; Architecte d'intérieur responsable bureau d'études ; Chef de projet Architecte Designer d'intérieur ; Chargé d'études Architecte Designer d'intérieur ; Architecte d'intérieur chargé d'affaires ; Designer espaces événements ; Scénographe en architecture ; Scénographe d'expositions ; Scénographe d'événements ; Concepteur d'espaces de vie, de travail, de commerce, de loisirs

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Si l'exercice de la profession d'architecte d'intérieur n'est pas réglementée, son activité est cadrée par les articles législatifs suivants :

ECOCONSTRUCTION / RE 2020 applicable au 1er juillet 2022

La réglementation concerne le besoin en énergie primaire non renouvelable du bâtiment, exprimée en kWh / m² / an et dont l'indice doit être inférieur à kgCO₂eq/m², pour : le chauffage, le refroidissement, la production d'eau chaude sanitaire, l'éclairage, la mobilité des occupants interne au bâtiment, les auxiliaires de chauffage, de refroidissement, d'eau chaude sanitaire et de ventilation.

Elle concerne également l'impact sur le changement climatique lié aux composants du bâtiment, leurs transport, stockage, installation... évalué sur l'ensemble de son cycle de vie.

La méthode de calcul définie par l'arrêté du 4 août 2021 est applicable aux bâtiments en France métropolitaine, en dehors des hôtels, restaurants, commerces, tribunaux... qui ne sont concernés que par les articles R.712-10 du code de la construction et de l'habitat.

Articles L. 171-1 et suivants du code de la construction et de l'habitation

Articles R. 172-1 et suivants du code de la construction et de l'habitation

Décret n° 2021-1004 du 29 juillet 2021 relatif aux exigences de performance énergétique et environnementale des constructions de bâtiments en France métropolitaine

Arrêté du 4 août 2021 relatif aux exigences de performance énergétique et environnementale des constructions de bâtiments en France métropolitaine et portant approbation de la méthode de calcul prévue à l'article R. 172-6 du code de la construction et de l'habitation

ACCESSIBILITE PMR pour ERP et IOP / Directive (UE) 2015/1535

PMR : Le décret du 24 décembre 2015 modifie le décret 2006-555 du 17 mai 2006 et les dispositions du code de la construction et de l'habitation (CCH) applicables aux bâtiments d'habitation collectifs et aux maisons individuelles (hormis celles construites par un propriétaire pour son propre usage).

Directive (UE) 2015/1535 du Parlement européen et du Conseil du 9 septembre 2015 / notification N°2016/637/F.

Code de la construction et de l'habitation, notamment ses articles L.* 111-7, R.* 111-19 à R.* 111-19-3 et R.* 111-19-30.

Code de l'action sociale et des familles et notamment son article L.* 241-3.

Avis du Conseil national consultatif des personnes handicapées en date du 13 février 2017.

Avis du Conseil supérieur de la construction et de l'efficacité énergétique en date du 8 mars 2017.

Avis du Conseil national d'évaluation des normes en date du 9 mars 2017.

ACCESSIBILITE TOUS HANDICAPS pour ERP et IOP / Loi LOM – 2019

HANDICAPS : moteur, sensoriels, auditif et visuel, mentaux, cognitif et psychique.

Pour l'entrée, l'accueil, les circulations, les cabines le cas échéant, les sanitaires, le parking, la signalétique et les espaces extérieurs liés au bâtiment.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 300 €
Familles professionnelles (FAP)	U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	3 755

Jugés difficiles à recruter	20 %
Emplois saisonniers	22 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Avoir validé un niveau 6 et présenter un portfolio dans le domaine de l'architecture intérieure, du design d'espace, de la scénographie, du design ou de l'architecture.

La sélection d'entrée en formation visant la certification se fait sur entretien de motivation.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

S'être présenté aux épreuves d'évaluation devant le Jury d'évaluation sur les projets des trois blocs

Avoir réalisé un stage de 25 semaines dans le domaine de l'architecture design d'intérieur et avoir transmis son rapport d'expérience au directeur pédagogique

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le Jury est composé de quatre professionnels extérieurs à l'autorité de certification issus du domaine de l'architecture design d'intérieur, et d'un représentant de l'école

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	6 257 €
Selon la branche	6 257 € – 6 631 €
Prise en charge	Branches concernées
6 257 €	Valeur par défaut · 209 branches
6 631 €	CPNE FP Commerce de Détail de l'Horlogerie Bijouterie, CPNEFP des commerces et services de l'audiovisuel, de l'électronique et de l'équipement ménager, CPNEFP du Négoce de l'ameublement
6 273 €	CPNE du Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire

Base légale

Date de décision	25/01/2023
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	25/01/2026
Date de dernière délivrance possible	25/01/2030

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2021	28	3	100 %	—
2020	21	0	100 %	100 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP35257

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP41725

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.autograf.fr/formations/mastere-architecte-d-interieur-designer>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37269/>